

Mairie de CLÉVILLIERS

Compte-rendu de la réunion du 12 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BELLAMY, Maire.

Présents : M. BELLAMY Alain, Maire,

Mmes : HEITZ Marianne, PAOLI Sophie, GUIGNARD Michèle, LEGRAND Laure,

MM : ENJELVIN Thierry, GODET François, GUIGNARD Jean-Jacques, LEGRAND Hervé, PIRON Dimitri, POUSSINEAU Laurent, RIVET Jérôme, VINSOT Patrick.

Excusés : Mme Anne CHARRIER, M. LAFONT Frédéric,

A été nommé secrétaire : Mme Marianne HEITZ

ORDRE DU JOUR

- Adoption du dernier compte-rendu,
- Création de la commission communale d'aménagement foncier,
- Division de la parcelle rue du Moulin,
- Questions diverses.

Le Quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h35.

M. le Maire informe l'assemblée que le point sur la création de la commission communale d'aménagement sera reporté au prochain Conseil Municipal car la publication de l'annonce est en cours.

Le dernier compte-rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

M. le Maire fait savoir que La commission communale d'aménagement foncier est présidée par un commissaire enquêteur désigné par le président du tribunal de Grande Instance.

Elle comprend également le maire et un conseiller municipal ainsi que deux conseillers municipaux suppléants désignés par le Conseil Municipal :

Le Maire : M. Alain BELLAMY

1 conseiller titulaire : M. Hervé LEGRAND

2 conseillers municipaux suppléants : Mme Marianne HEITZ - Mme Michèle GUIGNARD

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des propriétaires, exploitants ou non, appelés à siéger à la Commission communale d'Aménagement Foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie du 15 janvier au 22 février 2021, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans le journal l'Echo Républicain du mercredi 20 janvier 2021.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

M. Jérôme RIVET

M. François CHANTARD

M. Dominique MORIN

M. Jean-François MORIZEAU

M. Jean-Claude ROGER

Qui sont de nationalité française, d'après les conventions internationales jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Sont élus titulaires : M. Jérôme RIVET - M. François CHANTARD - M. Dominique MORIN

Sont élus suppléants : M. Jean-François MORIZEAU - M. Jean-Claude ROGER

2. DIVISION DE PARCELLE RUE DU MOULIN

M. Jérôme RIVET, informe le Conseil Municipal que la commune a fait appel à un géomètre pour la division de la parcelle E 314, située rue du Moulin, afin d'en vendre une partie aux jeunes propriétaires intéressés.

Présentation de la parcelle et la proposition de division sur plan :

Surface A conservée par la commune : 1a 17ca

Surface B qui sera cédée par la commune : 4a 86ca

Nous sommes en attente de l'avis des domaines pour le coût estimé.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de la division du géomètre présentée.

3. QUESTION DIVERSES

M. le Maire :

- Plusieurs personnes nous ont signalées qu'il y a un trafic illicite sur la commune. Il a informé les services de gendarmerie mais ces services doivent remonter la filière.
- La commission finances aura lieu le 1^{er} avril à 20h30.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 avril 2021, avec le vote des taux de taxes et le budget primitif 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h45

Le Maire,
Alain BELLAMY

Le secrétaire de séance,
Marianne HEITZ

NOM	Prénom	Titre	Emargement
RIVET	Jérôme	2ème Adjoint	
CHARRIER	Anne	Conseillère	
GUIGNARD	Michèle	Conseillère	
ENJELVIN	Thierry	Conseiller	
GUIGNARD	Jean-Jacques	Conseiller	
GODET	François	Conseiller	
LEGRAND	Hervé	Conseiller	
LEGRAND	Laure	Conseillère	
PAOLI	Sophie	Conseillère	
PIRON	Dimitri	Conseiller	
POUSSINEAU	Laurent	Conseiller	
VINSOT	Patrick	Conseiller	